



CDEN 62 du 12 juin 2018 : Déclaration FSU

Deux choses que l'on ne peut reprocher à ce gouvernement : la lenteur et les hésitations. Au bout d'un an de mandature, un seul constat : pas une semaine sans une annonce, sans un nouveau « chantier », sans un nouveau rapport qui n'ont tous qu'un seul objectif : détruire l'existant et le plus vite possible. Qu'il s'agisse de notre modèle social, de nos services publics et de la Fonction Publique qui les fait fonctionner avec son statut et ses instances, de notre Ecole en particulier, la liste est longue et certainement pas exhaustive : mise en cause du statut et volonté de privilégier le recours aux contractuels, suppression programmée des CAP et CHSCT, développement de la rémunération au « mérite », fusion des académies, réforme de l'accès au supérieur, réforme du lycée et du baccalauréat, réforme envisagée de la formation des maîtres, fermeture des CIO ... La FSU n'est pas opposée au changement ni aux réformes. Encore faut-il s'entendre sur le sens de celles-ci. Où est le progrès si les services publics doivent à l'avenir reposer sur de plus en plus de personnels précaires, moins formés et dépendant de « managers de proximité » ? Où est le progrès si les organisations syndicales ne peuvent plus jouer leur rôle démocratique ? Où est le progrès si avec la fusion des académies se développent suppressions d'emplois, mutualisations, régionalisation de l'Education ? Où est le progrès quand des lycéens aux résultats remarquables se voient refuser, grâce à Parcours sup, l'accès à une fac d'anglais ou de maths ? Où est le progrès si les élèves ne disposent plus d'un lieu et de personnels dédiés à leur orientation ? Pour la FSU, réformer c'est améliorer et réduire les inégalités, tout le contraire de ce qui est actuellement à l'œuvre.

Dans l'Education, le bilan au bout d'un an n'est pas vraiment idyllique.

Dans le 1^{er} degré se multiplient les injonctions ministérielles tous azimuts, mettant en cause le professionnalisme et la liberté pédagogique des personnels. Pire, les pressions sur les sont de plus en plus prégnantes afin de mettre en place et de développer le programme P.A.R.L.E.R., l'expérimentation pilotée par l'association « Agir pour l'école »- qui n'est pourtant pas un partenaire officiel-expérimentation qui porte atteinte à la neutralité et à la laïcité puisque la formation des enseignants est confiée au secteur privé et que le contenu de cette expérimentation est en contradiction avec les programmes de 2015. En outre, circonscriptions et écoles sont désignées sans aucun respect des projets d'école, de même qu'il est prévu d'étendre ce programme alors qu'aucune concertation n'a eu lieu et que celui-ci n'a fait l'objet d'aucun bilan ou contrôle, ce qui n'est pas acceptable.

Dans les collèges, l'heure est aux pressions pour valider très favorablement les bilans de fin de cycle – particulièrement en Education Prioritaire-afin de booster encore un peu plus les résultats au DNB et le passage en seconde GT au mépris parfois même des vœux des familles ou des possibilités de réussite des élèves. C'est une perte de sens et une dépossession du métier au quotidien qui ne contribueront certainement pas à freiner la crise du recrutement.

Pour ce qui est de la partie Département de ce CDEN, nous remercions les services pour les documents fournis même tardivement.

Nous avons plusieurs questions concernant les points à l'ordre du jour notamment sur la nature des supports pour les CUI à venir. Nous souhaiterions également connaître le nombre de collèges qui ont sollicité l'aide du Département suite au nouveau mode de calcul de la dotation mis en place l'an dernier. Enfin, nous souhaitons connaître le programme prévisionnel d'investissement dans les collèges du Pas-de-Calais..